



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

COMMUNIQUE DE PRESSE – 02/2013

Quelques lueurs d'espoir malgré un contexte économique défavorable

Alors que les résultats de l'enquête menée par le Conseil des Architectes d'Europe montrent qu'une vague d'incertitudes continue de frapper la profession d'architecte, de légères améliorations permettent de garder espoir pour l'avenir.

Selon la dixième enquête sur les tendances économiques, menée par le CAE en janvier 2013, plus de six architectes européens sur dix ayant répondu à l'enquête, estiment que le climat économique dans lequel ils travaillent actuellement, n'est pas favorable à leurs activités. Le niveau d'optimisme de la profession demeure bas: moins de 10% des personnes interrogées se déclarent optimistes quant à la situation actuelle de l'exercice de l'architecture en Europe.

Toutefois, malgré l'actuel climat économique défavorable, une grande majorité des architectes interrogés (62,5%) ne prévoit pas une évolution des effectifs à court terme (contre 20,8% envisageant une réduction d'effectif et 12,6% une augmentation). Ceci peut s'expliquer par le fait que 41% des architectes interrogés s'attendent à ce que leur charge de travail reste stable au cours des trois prochains mois et 22% s'attendent même à une légère augmentation.

Outre l'analyse de la situation économique actuelle, l'étude du CAE se penche également sur la charge de travail prévisionnelle des architectes au cours des trois prochains mois. Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'architectes prévoyant une diminution d'activité dans les secteurs des logements privés et des bâtiments publics est en augmentation (respectivement 43% et 46,5% en janvier 2013). En revanche, même si le nombre d'architectes prévoyant une augmentation d'activité dans les secteurs des logements sociaux et des bâtiments commerciaux reste faible (respectivement 16,8% et 13,3%), ces chiffres sont en hausse par rapport à l'année précédente, respectivement de 6 points et de 3 points de pourcentage.

L'enquête de janvier 2013 montre donc qu'une vague de pessimisme et d'incertitude frappe toujours la profession d'architecte, et qu'aucun secteur d'activité n'est épargné. Il semble que la profession s'attende à ce que la situation reste difficile dans les mois à venir. Cependant, certains signes positifs permettent d'espérer que cette tendance négative puisse être inversée.

La dixième enquête du CAE sur les tendances économiques a été réalisée en janvier 2013 et a récolté près de 3000 réponses. Ces enquêtes sont menées tous les 6 mois et permettent au CAE d'établir une représentation précise de la nature et de l'étendue de la crise économique dans le secteur de l'architecture.

Pour voir les résultats complets de l'enquête, visitez le site du CAE à l'adresse suivante : http://www.ace-cae.eu/public/contents/index/category_id/220/language/fr

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 46 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 526.000 architectes venant de 33 pays d'Europe.

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu